

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Article 27 du décret N°2016-36 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
Référence 06/2017

Service intendance

Article 1 : Administration contractante

n° /2017
Affaire suivie par
Catherine SAUTET
Téléphone
04.77.40.51.00
Télécopie
04.77.06.07.92
Courriel
Intendant.0422284e
@ac-lyon.fr

Pouvoir adjudicateur : Lycée des Horizons
Avenue du plasson
BP 32
42140 Chazelles sur Lyon

Représenté par M. Gérard HEINZ, proviseur du lycée des Horizons

Comptable assignataire des paiements : Mme l'agent comptable du Lycée Pierre Desgrange
à Andrézieux Bouthéon.

Article 2 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un échange scolaire avec Stettenfelsshule Untergruppenbach pour 35 élèves et 3 accompagnateurs (durant la semaine en Allemagne) et 70 élèves et 6 accompagnateurs (durant la semaine d'accueil des Allemands).

Dates :

Semaine en Allemagne du 1^{er} février au 9 février 2018 (35 élèves + 3 accompagnateurs) et semaine d'accueil des allemands du 15 mars au 23 mars 2018 (70 élèves et 6 accompagnateurs)

Article 3 : descriptif du marché

Le lycée souhaite organiser un échange scolaire avec Stettenfelsshule Untergruppenbach pour 35 élèves et 3 accompagnateurs (durant la semaine en Allemagne) et 70 élèves et 6 accompagnateurs (durant la semaine d'accueil des Allemands).

La prestation doit comprendre :

Semaine en Allemagne des élèves du 1^{er} février au 9 février 2018. (35 élèves + 3 accompagnateurs)

Transport de Chazelles sur Lyon à Utergruppenbach : par voie ferroviaire ou Autocar.

Semaine d'accueil des allemands du 15 mars au 23 mars 2018 (70 élèves + 6 accompagnateurs)

Les transports en autocar

- transport de chazelles sur Lyon à Saint Etienne pour 76 personnes – (musée des mines) – lundi 19 mars 2018
- transport de chazelles sur Lyon à Saint Etienne (stade Geoffroy Guichard + patinoire) puis Saint Etienne Andrézieux Bouthéon (Bowling Platinum) – mardi 20 mars 2018
- transport de chazelles sur Lyon à Saint Cyprien ou transport de Chazelles sur Lyon à Andrézieux Bouthéon– jeudi 22 mars 2018

Les visites :

- Lundi 19 mars 2018 : visite guidée en langue allemande du musée des mines à Saint Etienne
 - Mardi 20 mars 2018 : visite du musée du stade Geoffroy Guichard + visite du stade (nombre de personnes à confirmer) et Entrée + location de patins à la patinoire de Saint Etienne (nombre de personnes à confirmer) puis fin de journée une partie de Bowling et location de chaussures pour 76 personnes au Bowling Platinum à Andrézieux Bouthéon.
 - Jeudi 22 mars 2018 : Prestation Karting + sur le site de Saint Cyprien pour un groupe de 76 personnes. Ou Circuit Léopard à Andrézieux Bouthéon
- L'assurance annulation individuelle et groupe.

La proposition peut comporter d'autres variantes et options.

Article 4 : contenu et forme du prix

Le prix du marché revêtira la forme d'un prix forfaitaire global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Le prestataire détaillera l'offre en cas de variation unitaire du nombre de participants de +3 à -3 avant réservation.

Celui-ci devra comprendre :

- Le transport,
- Les taxes éventuelles,
- Les visites
- En cas de désistement, les conditions de remboursement doivent être précisées, avec montant des sommes retenues ou à payer.
- La gratuité pour les accompagnateurs ne peut être admise. Le devis devra détailler le coût de revient par personne.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies.

Article 5 : règlement – paiement administratif

L'offre précisera les modalités de règlement (acompte, échéances) et devra indiquer la durée de validité du prix. Les acomptes ne devront pas dépasser 70 % du prix global du voyage, le solde de 30 % n'étant réglé qu'à la remise des documents permettant la réalisation du séjour et sur présentation d'une facture.

Article 6 : présentation des offres

Les dossiers de réponse seront rédigés obligatoirement en langue française. Pour tout les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite, originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

6-1 – Dates et heures limites de dépôts des offres :

L'offre parviendra au plus tard le **8 septembre 2017 à 18 heures**.

Tout retard entraînera l'élimination du candidat. Les plis arrivés hors délais seront retournés au candidat sans avoir été ouverts.

6-2 – Adresse du dépôt des offres

les offres seront adressées sous plis fermé portant l'inscription « MAPA Italie » à l'adresse suivante :

Lycée des Horizons
Service intendance
Avenue du plasson
BP 32
42140 Chazelles sur Lyon

Le candidat pourra déposer également son enveloppe sur place à cette même adresse à compter du 29 août 2017.

L'envoi des offres est possible par mail : intendant.0422284e@ac-lyon.fr

Article 7 : durée de validité des offres

Les candidats sont tenus par leur offre dès son dépôt et jusqu'au paiement du solde.

Article 8 : examen des offres

Tout dossier incomplet ou non-conforme sera rejeté

Pour déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-dessus :

Prix : 50 %

Qualité des prestations : 30%

Qualité des services associés : 20 %

Pour tout renseignement, il est possible de contacter à compter du 29 août 2017, Mme SAUTET Catherine, gestionnaire, à l'adresse intendant.0422284e@ac-lyon.fr uniquement.

lycée général
et technologique
des Horizons

académie
Lyon

éducation
nationale

